

Licence information communication

Paris

Information-communication > Domaine Sciences humaines et sociales



QU'EST-CE QUE L'INFORMATION-COMMUNICATION ?

La licence information-communication est composée d'enseignements théoriques fondamentaux portant sur les différentes approches des médias français et étrangers et des ses enjeux contemporains de la communication (droit, économie, gestion, science politique, sémiologie et langues vivantes), d'enseignements professionnels en journalisme et d'ateliers professionnels (écriture journalistique, reportage audiovisuel mobile, réalisation de podcast, notamment).



LES LICENCES

► Une licence information-communication ;

Au cursus classique peut s'ajouter, en troisième année, un parcours de formation en alternance en partenariat avec INA sup, permettant aux étudiants qui le suivent d'obtenir un double diplôme :

- **le diplôme Documentaliste multimédia gestionnaire de médias et de données de INA sup**, diplôme visé de niveau bac+3 ;
- **le diplôme de licence Information-communication** de l'université Paris-Panthéon-Assas.

► Une double licence médias et histoire ; sélective (en partenariat avec Sorbonne Université - Faculté de Lettres). Les étudiants sont ensuite titulaires de deux licences :

- La licence d'information-communication de l'université Paris-Panthéon-Assas
- La licence d'Histoire de Sorbonne Université

► Une licence information-communication en ligne ; accessible sur parcourusup et sur dossier via le site d'Agor@ssas.



LE PROFIL DE L'ÉTUDIANT

Les attendus nationaux

- ▶ Être intéressé par les questions de société, l'actualité et les médias, la culture, le numérique et l'information ;
- ▶ Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement ;
- ▶ Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels ;
- ▶ Être intéressé par la démarche scientifique ;
- ▶ Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) ;
- ▶ Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe.

Les attendus complémentaires

- ▶ Afin d'assurer la plus grande adaptation aux études universitaires, il est fortement recommandé d'avoir suivi une filière générale

Conseils aux candidats

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en information-communication, la commission des vœux tient à souligner :

- ▶ La nécessité de présenter, à l'appui du dossier, un maximum de notes excellentes dans les disciplines de sciences sociales et humaines (histoire, français, sciences économiques, philosophie)

ainsi qu'en langues vivantes ;

- ▶ L'importance de rédiger une lettre de motivation créative et personnalisée, incluant des références précises à la formation visée et mettant en valeur les activités extrascolaires en lien avec celle-ci (par exemple : participation au journal du lycée, animation d'un blog, etc.) ;

- ▶ L'aspect trop redondant de la fiche Avenir au regard des appréciations portées sur les bulletins scolaires

Pour l'examen du vœu du candidat, sont notamment prises en compte les notes de première, de terminale, notamment Arts ; Histoire-géo, Géopolitique et Sciences politiques ; Humanités ; Langues ; SES.

Les qualités d'écriture (style et orthographe) forment un des socles des compétences attendues ainsi qu'une très bonne maîtrise de la présentation méthodique de ses idées. Une sensibilité aux outils numériques constitue une compétence supplémentaire bienvenue. L'évaluation des candidatures repose sur la présence d'une lettre de motivation détaillée, explicitant les raisons profondes du choix du cursus et sa cohérence avec les objectifs professionnels visés, tout en étant réellement personnalisée et non standardisée.

Rendez-vous sur la plateforme Parcoursup pour retrouver toutes les informations utiles à connaître.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ La licence en information-communication se déroule sur trois années d'études, uniquement sur les sites de Paris (Campus Vaugirard et Assas) ;
- ▶ L'année s'organise en cours magistraux et travaux dirigés sur deux semestres, l'étudiant suit environ 20 h d'enseignements par semaine ;
- ▶ Langue vivante obligatoire : anglais ;
- ▶ Une réorientation dans une autre formation est possible en 1^{ère} année de licence à la fin du 1^{er} semestre ;
- ▶ En fin de L1 validée à l'université Paris Panthéon-Assas, passerelles possibles au sein de l'université (sous conditions).



LA POURSUITE D'ÉTUDES

La majorité des diplômés poursuivent vers un master (accès sélectif).

9 parcours (accès sélectif sur dossier et éventuellement entretien) sont proposés au sein de l'université :

- ▶ **Communication, villes et territoires numériques ;**
- ▶ **Environnement, Organisations et Communication ;**
- ▶ **Journalisme** (accès sur concours) ;
- ▶ **Médias et mondialisation ;**
- ▶ **Médias, communication et sport ;**
- ▶ **Médias, publics et cultures numériques ;**
- ▶ **Médias, cultures et sociétés ;**
- ▶ **Usages du numérique, innovation, communication ;**
- ▶ **Global Journalism and Communication.**

L'université Paris-Panthéon-Assas propose également deux doubles diplômes entre l'Institut Français de Presse (IFP) et l'ESSEC ainsi qu'entre l'Institut Français de Presse et l'École W. Pour en savoir plus, consulter l'offre de formation détaillée sur le site de l'université.

Les étudiants peuvent aussi se diriger vers des masters en information-communication proposés par d'autres établissements d'enseignement supérieur.

LES DÉBOUCHÉS

Journalisme, chargé de communication, responsable communication, rédacteur web, responsable des relations publiques des entreprises, organismes internationaux, ONG, édition, documentation, marketing, etc.

ECTS

Système européen de transfert de crédits. Facilite la comparaison des programmes d'études des différents pays européens donc la mobilité des étudiants. Chaque semestre apporte 30 crédits.

Licence 1^{re} année

18h de cours environ par semaine

1^{er} semestre

Unité d'Enseignements Fondamentaux 1 (coefficient 1 - 16 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Introduction aux médias et au journalisme (36h CM et 15h TD) – 8 ECTS
- ▶ Introduction aux sciences de l'information et de la communication (36h CM et 15h TD) – 8 ECTS

Unité d'Enseignements Complémentaires 1 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Libertés publiques (18h CM) – 2.5 ECTS
- ▶ Communication des organisations (18h CM) – 2.5 ECTS
- ▶ Management des organisations (24h CM) – 4 ECTS

Unité d'Enseignements de Méthodologie 1 (coefficient 1 - 5 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Anglais spécialisé médias (18h TD) – 2 ECTS
- ▶ Certification de compétences numériques PIX (18h TD) – 2 ECTS
- ▶ Méthodologie universitaire et de recherche documentaire (15h TD dont 7h30 en BU) – 1 ECTS

2^e semestre

Unité d'Enseignements Fondamentaux 2 (coefficient 1 - 16 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Histoire des technologies de communication (36h CM et 15h TD) – 8 ECTS
- ▶ Introduction à la sémiologie (36h CM et 15h TD) – 8 ECTS

Unité d'Enseignements Complémentaires 2 (coefficient 1 - 8 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Relations internationales (30h CM) – 4 ECTS
- ▶ Science politique (30h CM) – 4 ECTS

Unité d'Enseignements de Méthodologie 2 (coefficient 1 - 6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Anglais spécialisé médias (18h TD) – 2 ECTS
- ▶ Certification de compétences numériques PIX (18h TD) – 2 ECTS
- ▶ Atelier d'écriture journalistique (15h TD) – 2 ECTS

Licence 2^e année

18h de cours environ par semaine

3^e semestre

Unité d'Enseignements Fondamentaux 3 (coefficient 1 - 15 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Communication politique (36h CM et 15h TD) – 7.5 ECTS
- ▶ Enjeux et éthique du numérique (36h CM et 15h TD) – 7.5 ECTS

Unité d'Enseignements Complémentaires 3 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Les industries culturelles (18h CM) – 3 ECTS
- ▶ Histoire politique de la Ve République (18h CM) – 3 ECTS

- ▶ Fondements de la gestion (24h CM) – 3 ECTS

Unité d'Enseignements de Méthodologie 3 (coefficient 1 - 6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Anglais spécialisé médias (18h TD) – 2 ECTS
- ▶ Atelier de reportage audiovisuel mobile (15h TD) – 2 ECTS
- ▶ Atelier d'écriture pour web et réseaux socio numériques (15h TD) – 2 ECTS

4^e semestre

Unité d'Enseignements Fondamentaux 4 (coefficient 1 - 15 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Internationalisation des programmes de fiction (36h CM et 15h TD) – 7.5 ECTS
- ▶ Sociologie de la culture et institutions culturelles (36h CM et 15h TD) – 7.5 ECTS

Unité d'Enseignements Complémentaires 4 (coefficient 1 - 9 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Institutions et politiques de l'Union Européenne (cours mutualisé) (36h CM) – 3 ECTS
- ▶ Introduction au droit de la communication (36h CM) – 6 ECTS

Unité d'Enseignements de Méthodologie 4 (coefficient 1 - 6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Anglais spécialisé médias (18h TD) – 2 ECTS
- ▶ Atelier de réalisation de podcast (15h TD) – 2 ECTS
- ▶ Projet personnel et professionnel - Niveau 1 (12h TD) – 2 ECTS

NB : la scolarité au 1^{er} ou au 2nd semestre peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'université Paris-Panthéon-Assas

Licence 3^e année

Parcours classique

23h de cours environ par semaine

5^e semestre

Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (coefficient 1 - 18 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Économie des médias et du numérique (36h CM et 15h TD) – 6 ECTS
- ▶ Histoire des médias (36h CM et 15h TD) – 6 ECTS
- ▶ Sociologie des médias (36h CM et 15h TD) – 6 ECTS

Unité d'Enseignements Complémentaires 5 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Marketing publicitaire (18h CM) – 2 ECTS
- ▶ Rhétorique et argumentation (18h CM) – 2 ECTS
- ▶ Problèmes sociaux contemporains (36h CM) – 5 ECTS

Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (coefficient 1 - 3 ECTS)

4 matières obligatoires :

- ▶ Anglais spécialisé médias (18h TD) – 1 ECTS
- ▶ Atelier d'écriture journalistique (15h TD) – 1 ECTS
- ▶ Projet personnel et professionnel - Niveau 2 (6h TD) – 1 ECTS
- ▶ Compétences informationnelles (BU) (9h TD)

6^e semestre

Unité d'Enseignements Fondamentaux 6 (coefficient 1 -18 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Droit et déontologie des médias (36h CM et 15h TD) – 6 ECTS
- ▶ Sémiologie des médias (36h CM et 15h TD) – 6 ECTS
- ▶ Internationalisation de l'information (36h CM et 15h TD) – 6 ECTS

Unité d'Enseignements Complémentaires 6 (coefficient 1-6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ Cultures médiatiques, consommation et loisirs (36h CM) – 3 ECTS
- ▶ Actualité de la recherche en information-communication (18h CM) – 1.5 ECTS
- ▶ Anthropologie de la communication (18h CM) – 1.5 ECTS

Unité d'Enseignements de Méthodologie 6 (coefficient 1-6 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Anglais spécialisé médias (18h TD) – 3 ECTS
- ▶ Méthodologie des sciences humaines et sociales (15h TD) – 3 ECTS

NB : la scolarité du 1er semestre peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'université Paris-Panthéon-Assas.

Licence 3^e année

Parcours Double Diplôme IFP/INA Sup en apprentissage

24h de cours environ par semaine

5^e semestre

3^{ème} année de bachelor Documentaliste multimédia gestionnaire de médias et de données

UE1 – Culture du métier et du secteur professionnel ((56h – 13 ECTS)

- ▶ Les métiers de la documentation (3,5h – 1 ECTS)
- ▶ Documentaliste multimédia : définition (3,5h – 1 ECTS)
- ▶ Contenus, documents, données (7h – 1 ECTS)
- ▶ Analyse de l'existant (42h – 10 ECTS)
- ▶ Anglais

UE2 – Lectures de l'image et du son (21h – 10 ECTS)

- ▶ Grammaire de l'image et du son, analyse et décryptage de flux audiovisuels (14h)
- ▶ Élaboration d'un récit audiovisuel (7 h)

UE3 – Du texte, de l'image et du son à l'hypermédia (63h – 7 ECTS)

- ▶ L'univers de la donnée (14h – 1 ECTS)
- ▶ Pratique du montage bout-à-bout : théorie et pratique (14h – 1 ECTS)
- ▶ Les supports sonores (3,5h – 1 ECTS)
- ▶ Les supports vidéos (3,5h – 1 ECTS)
- ▶ Les supports films (3,5h – 1 ECTS)
- ▶ Fichiers numériques et compression (7h – 1 ECTS)
- ▶ Méthodologie d'un plan de numérisation (7h – 1 ECTS)
- ▶ Qu'est-ce qu'un DAM (3,5h – sans ECTS)

6^e semestre

UE4 – Modélisation d'un système documentaire multimédias (30h – 7 ECTS)

- ▶ Catalogage et normes (7h – sans ECTS)
- ▶ Les langages documentaires (7h – sans ECTS)
- ▶ Analyse et indexation de documents radiophoniques (2h – 1 ECTS)
- ▶ Analyse et indexation de documents photographiques (1,5h – 1 ECTS)
- ▶ Analyse et indexation de documents vidéos (2,5h – 1 ECTS)
- ▶ Projet tutoré 1 : modélisation d'un système documentaire de type DAM (5h – 2 ECTS)
- ▶ Projet tutoré 3 : base de données relationnelle au service d'un fonds d'archives multimédias (5h – 2 ECTS)

UE5 – Recherche, éditorialisation et valorisation de textes, d'images et de sons (196h – 5 ECTS)

- ▶ Le droit de l'audiovisuel (7h – sans ECTS)
- ▶ Méthodologie de recherche sur le web (7h – sans ECTS)
- ▶ Réseaux et médias sociaux : X (Twitter) (7h – sans ECTS)
- ▶ Veille RSS (7h – sans ECTS)
- ▶ Projet de veille sur Wordpress (28h – 1 ECTS)
- ▶ Conférence : évolution du métier de chercheur (3,5h – sans ECTS)
- ▶ Méthodologie de recherches d'images fixes et animées (21h – sans ECTS)
- ▶ Projet tutoré 2 : recherche d'archives pour un documentaire à base d'archives (80,5h – 2 ECTS)
- ▶ Narration via le web et les réseaux sociaux (SEO & SMO) (21h – sans ECTS)
- ▶ Projet tutoré 4 : valoriser un fonds multimédia (35h – sans ECTS)

UE6 – Mémoire de recherche à l'IFP (92h – 18 ECTS)

3 matières obligatoires :

- ▶ CM Actualité de la recherche en Sciences de l'information et de la communication (27h – 1,5 ECTS)
- ▶ Séminaire de méthodologie des Sciences humaines et sociales (15h – 3 ECTS)
- ▶ Mémoire de recherche (50h – 13,5 ECTS)



Mission orientation-emploi

<https://cio-baip.assas-universite.fr>

**Mission Orientation-Emploi (MOE) -
Centre d'Information et
d'Orientation (CIO)**

92 rue d'Assas 75006 Paris
1^{er} étage, bureau 118
tél. 01 44 41 58 75
cio@assas-universite.fr

Ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9 h 30 → 12h30/ 14h → 17h
Vendredi : 9h30 → 12h30
Fermeture au public le mercredi